



UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure en études hispaniques (accessible uniquement pour réinscription et programmes de transition Bachelier ELAL)

Table des matières

| | |
|--|---|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Programme | |

MINHISP -

MINHISP - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

A partir de l'année académique 2024-2025, la mineure en études hispaniques est organisée uniquement pour les étudiant-es déjà inscrit-es à la mineure avant l'année académique 2024-2025 ET pour les étudiant-es qui doivent choisir une mineure dans le cadre d'un programme de transition du **Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale** (pour les étudiant-es qui n'ont pas l'espagnol comme langue romane).

Cette mineure est exclusivement accessible aux étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres (**bacheliers concernés**).

L'étudiant intéressé par cette mineure doit disposer de connaissances et de compétences de départ qui peuvent être attestées par :

- la réussite du cours **LFIAL1170 Fundamentos del español moderno I** ;
- la réussite du **test d'admission** prouvant une connaissance de l'espagnol de niveau A2+ du **Cadre européen commun de référence**.

Le test d'admission est organisé durant la première semaine du premier quadrimestre. Il dure environ 30 minutes et consiste en un examen écrit de grammaire, vocabulaire et expression écrite. Aucune inscription au test n'est nécessaire. L'étudiant se présente à la date et à l'heure annoncée sur la page de la **rentrée académique**. Il est ensuite informé du résultat de son test par e-mail (adresse @student.uclouvain.be) dans les deux jours ouvrables qui suivent le test.

Renseignements pratiques : secretariat-bac-elal@uclouvain.be

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir **Règlement général des examens**). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la Mineure en études hispaniques, les masters suivants sont accessibles, moyennant d'éventuels compléments de formation :

- **Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale**
- **Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale**
- **Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale**
- **Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale**

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de le cadre d'une mineure (voir les conditions d'accès du programme de master visé).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité